

**Conseil économique et social**

Distr. générale
29 décembre 2008
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants**Cinquante-deuxième session**

Vienne, 11-20 mars 2009

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Trafic et offre illicites de drogues: situation mondiale
en ce qui concerne le trafic de drogues et mesures
prises par les organes subsidiaires de la Commission**

Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues**Rapport du Secrétariat***Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production et du trafic de drogues illicites dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Pour ce qui est des saisies, les statistiques portent sur 2006 et 2007. Pour la culture illicite de plantes servant à produire des drogues et pour la production illicite de drogues, elles portent sur la période 2006-2008.

Le cannabis reste de loin la drogue d'origine végétale donnant lieu à la production, au trafic et à la consommation les plus importants au monde. Les saisies de résine de cannabis ont sensiblement augmenté en 2007 à l'échelle mondiale, en particulier en Europe occidentale et centrale; d'après les chiffres provisoires, les saisies d'herbe de cannabis auraient elles aussi légèrement augmenté. Selon les estimations pour 2007, la superficie totale des cultures de cannabis en Afghanistan était comparable à celle que ces cultures occupaient au Maroc.

La superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium en Afghanistan a diminué de près d'un cinquième en 2008. Ce pays demeure toutefois à l'origine de la majeure partie, et de loin, de la production mondiale d'opium. Les saisies d'opium ont continué à augmenter en 2007, en raison principalement des saisies effectuées en

* E/CN.7/2009/1.



République islamique d'Iran qui ont également contribué pour une part non négligeable à la légère hausse des saisies mondiales d'héroïne.

La culture du cocaïer et la fabrication de cocaïne sont restées concentrées en Colombie, au Pérou et en Bolivie (dans cet ordre). Si la superficie totale consacrée à la culture du cocaïer a augmenté, la fabrication est restée stable en 2007, comme ces dernières années. Selon les données pour 2007, encore incomplètes, cette stabilité s'est reflétée sur les saisies mondiales de la substance. Les informations relatives aux différentes saisies ont confirmé le rôle croissant de l'Afrique en tant que zone de transit pour le trafic de cocaïne.

Les saisies de stimulants de type amphétamine semblaient s'être stabilisées à l'échelle mondiale en 2006 mais, en 2007, des quantités accrues d'"ecstasy" ont été saisies dans le monde et les saisies d'amphétamine ont augmenté, du moins en Europe occidentale et centrale. Il convient de souligner qu'au moment de l'établissement du présent rapport certains États clefs n'avaient pas encore communiqué de chiffres sur les saisies, notamment d'amphétamine. La fabrication mondiale de stimulants de type amphétamine serait dans l'ensemble restée inchangée en 2006.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2006-2008.....	4
A. Cannabis	4
B. Opium	6
C. Coca.....	8
III. Tendances du trafic de drogues jusqu'en 2007	9
A. Cannabis	10
B. Opiacés	14
C. Cocaïne	18
D. Stimulants de type amphétamine	21
IV. Conclusions et recommandations	26
Tableau	
Saisies de drogues dans le monde, 2006 et 2007.....	9
Figures	
I. Production illicite d'opium dans le monde, 1997-2008	6
II. Ventilation des saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 2000-2007	11
III. Ventilation des saisies de résine de cannabis dans le monde, 2000-2007	13
IV. Ventilation des saisies d'opiacés dans le monde, 2007.....	14
V. Principales saisies d'opium dans le monde, 2000-2007	15
VI. Principales saisies d'héroïne dans le monde, 2002-2007	17
VII. Ventilation des saisies de cocaïne dans le monde, 2000-2007	18
VIII. Origine signalée des saisies de cocaïne en Europe, 2006 et 2007	20
IX. Saisies d'amphétamine dans le monde, 2000-2007.....	22
X. Ventilation des saisies de méthamphétamine dans le monde, 2000-2007	23
XI. Ventilation des saisies d'"ecstasy" dans le monde, 2000-2007	24

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse repose sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

2. Ce rapport porte sur la culture illicite du cocaïer, du pavot à opium et du cannabis, et sur la production illicite de coca et d'opium jusqu'en 2007 inclus. Pour ce qui est du trafic de drogues, il analyse les statistiques sur les saisies pour 2006 et 2007 (lorsqu'elles sont disponibles) et indique les dernières tendances du trafic d'opiacés, de cannabis, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.

3. Les informations sur les cultures illicites de plantes servant à produire des drogues et sur la production illicite de drogues d'origine végétale proviennent des dernières enquêtes sur les cultures illicites publiées par l'UNODC. Les principales sources de renseignements sur le trafic sont les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels (troisième partie, "Offre illicite de drogues") communiquées par les gouvernements pour 2007 et les années antérieures.

4. À la fin de 2008, 107 États Membres avaient répondu à la deuxième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2007. Parmi les autres sources d'information, il faut citer les renseignements concernant les importantes saisies de drogues, le *Rapport mondial sur les drogues 2008*¹ publié par l'UNODC et d'autres rapports reçus par l'Office ou soumis à la Commission des stupéfiants et à ses organes subsidiaires (au total, l'UNODC a réuni pour 2007 des données provenant de 113 pays et territoires).

5. En général, les statistiques concernant les saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et leur qualité dépend de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression. De plus, au moment de l'établissement du présent rapport, certains États clefs n'avaient pas communiqué toutes les informations requises pour 2007. Dans l'analyse des tendances les plus récentes, on s'est efforcé de contourner ce problème et de signaler les cas où le volume total des saisies risquait de s'en ressentir notablement. Dans certains cas, ce sont les dernières données disponibles (c'est-à-dire celles pour 2006) qui ont été fournies.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2006-2008

A. Cannabis

6. À la différence d'autres cultures illicites, telles que la coca et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture car il pousse facilement dans différents environnements, ce qui rend l'ampleur de la culture et de la production difficile à évaluer. L'UNODC estime toutefois que le cannabis continue à

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.08.XI.11.

dominer le marché mondial des drogues illicites du point de vue de l'étendue des cultures, du volume de la production et du nombre de consommateurs. Sur la base des données relatives à la période 1996-2006, il estime que le cannabis est produit dans 172 pays et territoires.

7. La superficie totale consacrée à la culture du cannabis en 2006 était estimée à 470 000-600 000 hectares (ha), compte non tenu du cannabis poussant à l'état sauvage. Il semblerait que la superficie totale de ces cultures en Afghanistan se rapproche de celle qu'elles occupent au Maroc. Selon la dernière enquête menée au Maroc², la superficie totale consacrée à la culture du cannabis était estimée à 72 500 ha en 2005, ce qui représente un recul par rapport aux 134 000 ha de 2003. Le Maroc a de nouveau évalué la superficie cultivée à ce niveau en 2006 et en 2007. En Afghanistan, la superficie cultivée est passée de 30 000 ha en 2005³ à 50 000 ha en 2006 et à 70 000 ha en 2007. Le chiffre pour 2007⁴ représente 36 % de la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le pays cette année-là.

8. Selon les estimations de l'UNODC, la production mondiale d'herbe de cannabis a atteint un niveau record en 2004, s'établissant à 45 000 tonnes, avant de tomber à 42 000 tonnes en 2005 puis à 41 400 tonnes en 2006. On estime qu'en 2006 la production mondiale d'herbe de cannabis provenait à 55 % des Amériques et, pour le reste, d'Afrique (22 %), d'Asie (16 %), d'Europe (6 %) et d'Océanie (1 %).

9. Selon les estimations, en 2006, 31 % de la production mondiale d'herbe de cannabis (12 900 tonnes) avait lieu en Amérique du Nord. Le Mexique assurait la production la plus importante (7 400 tonnes), alors qu'aux États-Unis d'Amérique celle-ci était estimée à 4 700 tonnes. L'Amérique du Sud représentait 24 % de la production mondiale (10 000 tonnes, dont 5 900 au Paraguay). En 2007, le Mexique a indiqué avoir éradiqué 21 000 ha de cannabis, soit la plus grande superficie dont l'éradication ait été signalée cette année-là.

10. En 2006, il aurait été produit 8 900 tonnes d'herbe de cannabis en Afrique, dont 2 500 tonnes en Afrique du Sud. Il semblait toutefois que cette culture fût répandue dans toute la région, des quantités non négligeables étant produites au Malawi, en Zambie, au Swaziland, au Nigéria et au Ghana (dans l'ordre décroissant).

11. La production d'herbe de cannabis en Asie était estimée à 6 700 tonnes environ en 2006. Les producteurs les plus importants étaient, en Asie du Sud, l'Inde, le Népal et Sri Lanka et, en Asie de l'Est et du Sud-Est, l'Indonésie et la Thaïlande.

12. La production de résine de cannabis était beaucoup plus concentrée géographiquement que celle d'herbe. La production mondiale de résine, estimée à 7 500 tonnes en 2004, aurait été ramenée à 6 600 tonnes en 2005 et 6 000 tonnes en 2006. Ce déclin s'explique en grande partie par le recul de la production au Maroc. Ce dernier pays, qui approvisionne les marchés illicites d'Europe occidentale et

² Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Maroc: enquête sur le cannabis 2005, Executive Summary* (janvier 2007)

³ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: Opium Survey 2006* (novembre 2006).

⁴ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: Opium Survey 2007* (octobre 2007).

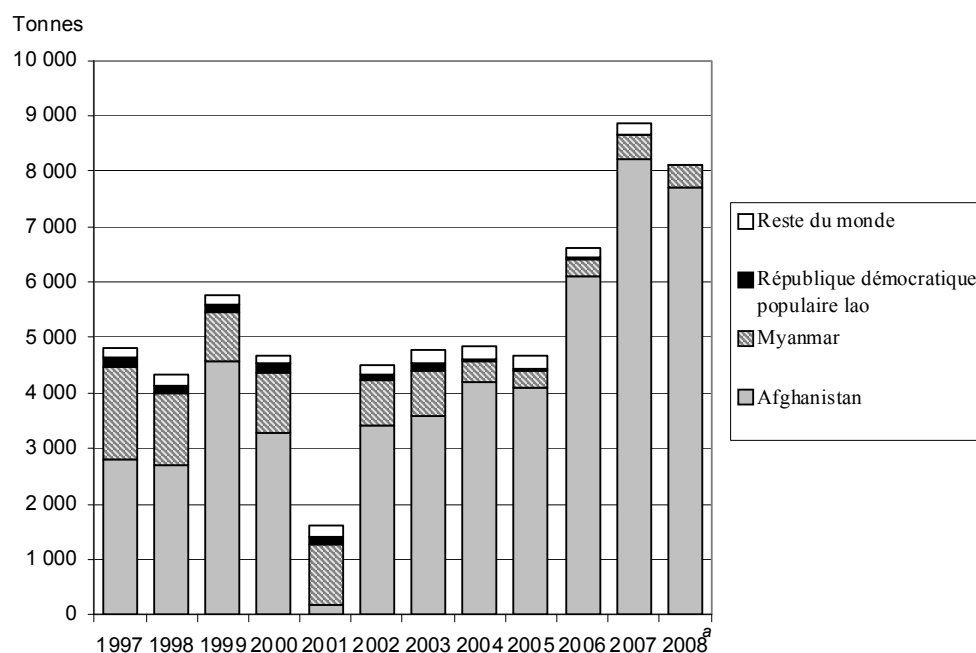
d'Afrique du Nord, est toutefois resté le premier producteur de résine de cannabis en 2006, suivi par l'Afghanistan.

B. Opium

13. La production d'opiacés a sensiblement augmenté pendant la période 2001-2008, en raison principalement de la hausse de la production en Afghanistan. À l'échelle mondiale, la superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium en 2007 était de 235 700 ha environ, soit 17 % de plus qu'en 2006 (201 000 ha). La production illicite mondiale d'opium s'est accélérée en 2007, passant à quelque 8 870 tonnes, soit un tiers de plus qu'en 2006, où elle était estimée à 6 610 tonnes. Selon les chiffres provisoires, la superficie totale des cultures a reculé en 2008 pour s'établir à quelque 200 000 ha (à peu près le même niveau qu'en 2006). Toutefois, la hausse des rendements a contribué à maintenir la production mondiale à 8 300 tonnes environ, soit une baisse de 6 % seulement par rapport à 2007. Ce chiffre reste nettement supérieur à ceux de 2005 et 2006 (voir fig. I).

Figure I

Production illicite d'opium dans le monde, 1997-2008



^a Les seules données disponibles pour 2008 étaient celles de l'Afghanistan, du Myanmar et de la République démocratique populaire lao.

14. En 2005, 2006 et 2007, la production illicite d'opium s'est davantage concentrée en Afghanistan, où avait lieu plus de 92 % de la production mondiale en 2007 et, selon les estimations préliminaires, en 2008. Au début des années 1990, ce pays assurait 40 % de la production mondiale.

15. La superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium en Afghanistan a reculé de 193 000 ha en 2007 à 157 000 ha en 2008 (soit une baisse de 19 %)⁵. Ce recul est attribué au succès de la lutte contre les stupéfiants dans les provinces du nord et de l'est, ainsi qu'à des conditions météorologiques défavorables (sécheresse extrême, par exemple), synonymes de mauvaises récoltes, surtout dans certaines régions. Cette baisse intervient après deux années consécutives d'accroissement de la superficie cultivée, qui a augmenté de 86 % entre 2005 (104 000 ha) et 2007.

16. Le nombre de provinces afghanes exemptes de pavot⁶ est passé de 13 en 2007 à 18 en 2008. On remarquera en particulier que la province de Nangarhar est entrée dans cette catégorie. La culture du pavot à opium s'est concentrée dans sept provinces situées dans le sud et l'ouest du pays: Helmand, Farah, Kandahar, Uruzgan, Nimroz, Zabul et Daykundi. La superficie cultivée dans le Helmand, qui atteignait 103 590 ha en 2008 (les deux tiers du total national), est restée pour l'essentiel stable par rapport à 2007 (102 770 ha).

17. Malgré la diminution sensible des cultures, la production d'opium en Afghanistan n'a reculé que de 6 %, fléchissant de 8 200 tonnes en 2007 à 7 700 tonnes en 2008. Le rendement moyen s'est amélioré, passant de 42,5 kg par hectare en 2007 à 48,8 kg par hectare en 2008, du fait d'un déplacement des cultures vers des terres bien irriguées dans le sud du pays.

18. En Asie du Sud-Est, le pavot à opium est traditionnellement cultivé au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam principalement. Dans ces pays, il pousse généralement sur des collines escarpées, aux sols pauvres et non irrigués, ce qui explique que les rendements y soient moins bons qu'en Afghanistan. D'après le système de surveillance des cultures en Thaïlande, des quantités négligeables de pavot à opium ont été cultivées dans le pays ces dernières années. Selon les données sur l'éradication communiquées par le Gouvernement vietnamien, les cultures de pavot sont également négligeables dans ce pays.

19. Au Myanmar, la culture du pavot à opium a chuté de 163 000 ha en 1996 à 21 500 ha en 2006, avant de reprendre fortement, pour atteindre 27 700 ha en 2007 puis 28 500 ha en 2008, cette dernière hausse n'étant toutefois pas significative sur le plan statistique. La culture du pavot est signalée dans les États Chan, Kachin et Kayah, en particulier dans le sud de l'État Chan, où les doubles récoltes, l'irrigation et la fertilisation permettent d'obtenir de meilleurs rendements. On estime à 410 tonnes la production d'opium au Myanmar en 2008, un niveau inférieur à celui de 2007 (460 tonnes), mais qui reste nettement supérieur à ceux de 2005 et 2006 (les plus faibles depuis 1990).

20. En République démocratique populaire lao, la culture du pavot à opium est tombée de 26 800 ha en 1998 à 1 500 ha en 2007, mais elle est restée fondamentalement stable en 2008, avec 1 600 ha. Cette année-là, elle était pratiquée dans six provinces du pays, tout en étant plus particulièrement concentrée dans les

⁵ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: Opium Survey 2008, Executive Summary* (août 2008).

⁶ Une province est dite "exempte de pavot" si la superficie estimée des cultures y est inférieure à 100 ha.

provinces de Phongsaly et de Houaphanh. La production d'opium, tombée à 9,0 tonnes en 2007, est restée à peu près stable en 2008 (9,6 tonnes).

21. Si de petites quantités d'héroïne d'origine asiatique commençaient à arriver sur le marché illicite d'Amérique du Nord, les opiacés illicites vendus sur les marchés des Amériques continuaient à provenir principalement du pavot à opium cultivé dans la région. Les cultures les plus importantes se trouvaient en Colombie et au Mexique, même si celles de Colombie avaient fortement diminué depuis 1998. Les superficies cultivées sur le continent américain restaient toutefois modestes par rapport celles d'Asie du Sud-Ouest et du Sud-Est.

C. Coca

22. D'une manière générale, le marché mondial de la cocaïne est demeuré stable en 2007. La culture du cocaïer est restée concentrée en Colombie, au Pérou et en Bolivie, mais la superficie totale qui y est consacrée dans ces trois pays combinés a, selon les estimations, augmenté de 16 % en 2007 pour s'établir à 181 600 ha. La Colombie en représentait 54,5 %, le Pérou 29,6 % et la Bolivie 15,9 %.

23. La progression de la culture du cocaïer dans le monde s'explique avant tout par une hausse de 27 % en Colombie, où la superficie cultivée, estimée à 78 000 ha en 2006, serait passée à 99 000 ha en 2007. Le chiffre de 2007 représentait toutefois moins des deux tiers des chiffres de 1999 et 2000. Des progressions plus faibles ont été enregistrées au Pérou (de 51 400 ha en 2006 à 53 700 ha en 2007, soit une hausse de 4 %) et en Bolivie (de 27 500 ha à 28 900 ha, soit une hausse de 5 %).

24. Cette progression suit une période de stabilité (2004-2006) pendant laquelle la superficie totale ne s'est pas écartée de plus de 4 % de celle de 2003 (153 800 ha). La superficie totale cultivée en 2007 reste toutefois inférieure de 14 % au niveau de 1990 (211 700 ha).

25. Si la superficie cultivée a, selon les estimations, augmenté, la quantité de cocaïne fabriquée en 2007 serait restée relativement stable par rapport à 2004, où elle était estimée à 1 008 tonnes. La quantité totale de cocaïne fabriquée en 2007 se serait montée à 994 tonnes: 600 tonnes en Colombie, 290 tonnes au Pérou et 104 tonnes en Bolivie.

26. En Colombie, les cultures les plus importantes en 2007 étaient situées dans la région du Pacifique (25 960 ha), puis dans les régions de Putumayo-Caquetá (21 130 ha), du centre (20 950 ha) et du Meta-Guaviare (19 690 ha). Ensemble, ces régions représentaient 89 % de la superficie totale consacrée à la culture du cocaïer en Colombie. L'augmentation la plus importante s'est produite dans la région du centre, où le rendement estimatif a toutefois reculé, et dans la région du Pacifique, où le rendement était relativement faible. En revanche, la région du Meta-Guaviare, où le rendement est le plus élevé, a enregistré un léger tassement de la superficie cultivée. Pour toutes ces raisons, la fabrication de cocaïne est restée stable dans l'ensemble en 2007 par rapport à 2006.

27. Au Pérou, les régions les plus touchées par la culture du cocaïer en 2007 restaient celles de l'Alto Huallaga (17 200 ha), des fleuves Apurímac-Ene (16 000 ha) et de La Convención-Lares (12 900 ha) qui, ensemble, représentaient 86 % des cultures. Des hausses importantes ont toutefois été enregistrées dans

d'autres régions, en particulier celles de Palcazú-Pichís-Pachitea (de 426 ha en 2006 à 1 147 ha en 2007) et d'Inambari-Tambopata (de 2 366 ha en 2006 à 2 864 ha en 2007). En Bolivie, 69 % de la superficie cultivée (19 800 ha) en 2007 étaient situés dans les Yungas de La Paz et 30 % (8 800 ha) dans la région du Chapare.

28. Les gouvernements ont fait état de la destruction de 3 173 laboratoires clandestins de transformation de la coca en 2007, chiffre en baisse par rapport à 2006 (6 390). Comme auparavant, plus de 99 % des laboratoires étaient situés en Colombie, au Pérou et en Bolivie (dans cet ordre), ce qui semble confirmer que la presque totalité de la chaîne de production de la cocaïne, depuis la pâte de coca jusqu'au chlorhydrate de cocaïne en passant par la cocaïne base, est située à proximité des régions de culture de ces trois pays. Toutefois, alors que le nombre de laboratoires démantelés a chuté de manière spectaculaire en Bolivie (7 en 2007, contre 4 075 en 2006), il a fortement augmenté au Pérou (de 11 en 2006 à 666 en 2007).

29. Seuls quelques laboratoires de transformation de la coca ont été découverts ailleurs qu'en Colombie, au Pérou et en Bolivie. En 2007, 18 laboratoires ont été découverts en Espagne, 5 au Chili, 3 aux États-Unis, 1 en Équateur, 1 au Mexique et 1 en Afrique du Sud.

III. Tendances du trafic de drogues jusqu'en 2007

30. Le tableau ci-après indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde en 2006 et 2007. Il importe de noter qu'au moment de l'établissement du présent rapport certains États n'avaient pas communiqué leurs réponses à la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2007. Si les totaux sont calculés à partir de l'ensemble des saisies signalées, la tendance est déterminée par comparaison des totaux obtenus à partir des chiffres concernant un nombre limité de pays et de territoires, à savoir ceux sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2006 et pour 2007 (102 pays et territoires). Si la tendance semblait à la baisse dans le cas de la morphine et stable dans celui de la cocaïne, elle était à la hausse pour tous les autres principaux types de drogues.

Tableau
Saisies de drogues dans le monde, 2006 et 2007

Type de drogue	Saisies signalées (kilogrammes)		Tendance ^a
	2006	2007 ^b	
Cannabis			
Herbe	5 234 954	5 277 123	Hausse
Résine	999 136	1 246 784	Hausse
Opiacés			
Opium (brut et préparé)	383 857	506 487	Hausse
Morphine	46 391	27 301	Baisse
Héroïne	56 737	63 207	Hausse
Cocaïne			
Cocaïne (base et sel)	704 783	617 015	Stable ^c
Stimulants de type amphétamine			

Type de drogue	Saisies signalées (kilogrammes)		Tendance ^a
	2006	2007 ^b	
Amphétamines	42 492	33 937	Hausse
“Ecstasy” (MDA, MDEA, MDMA)	4 874	5 886	Hausse

Note: MDA=méthylènedioxyamphétamine
MDEA=3,4-méthylènedioxyéthylamphétamine
MDMA=méthylènedioxyméthamphétamine.

^a La tendance est déterminée à partir des chiffres des saisies concernant les 102 pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2006 et pour 2007.

^b Les données pour 2007 étant incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport, les totaux sont susceptibles de changer.

^c Le terme “stable” correspond à une variation de moins de 10 %.

A. Cannabis

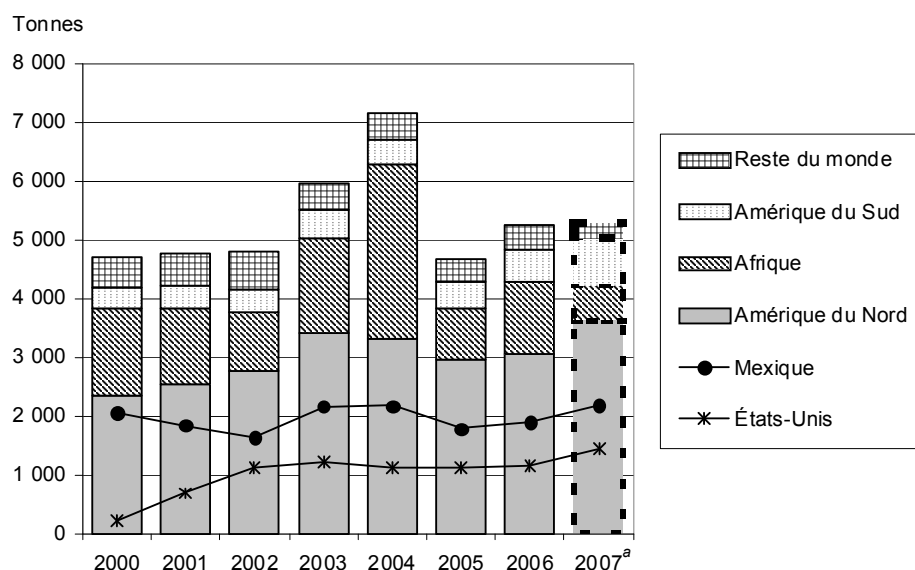
31. Les produits du cannabis⁷ sont restés les drogues dont le trafic au niveau mondial était le plus important: environ la moitié des saisies réalisées dans le monde portaient sur de tels produits. Sur les 152 pays et territoires pour lesquels l'UNODC disposait de données concernant les saisies pour 2006, 142 avaient saisi des produits du cannabis. En 2007, l'herbe de cannabis était toujours la drogue la plus souvent saisie en Afrique, dans les Amériques et en Océanie, alors qu'en Europe, c'était la résine de cannabis, devant l'herbe, qui occupait cette place.

1. Herbe de cannabis

32. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont atteint un niveau record en 2004, avec 7 152 tonnes, mais se sont établies à un niveau sensiblement inférieur en 2005 et en 2006 (voir la figure II). Le chiffre provisoire pour 2007 est de 5 277 tonnes, ce qui ne représente qu'une hausse modérée par rapport à 2006 (5 235 tonnes). Toutefois, plusieurs États ayant signalé des saisies importantes en 2006 n'avaient pas communiqué de données pour 2007 au moment de l'établissement du présent rapport. Une comparaison des chiffres de 2006 et 2007 concernant les pays et territoires sur lesquels on disposait de données pour ces deux années à la fois indiquait une tendance légèrement haussière.

⁷ Le terme “produits du cannabis” employé dans ce contexte désigne l'herbe, la résine et l'huile de cannabis.

Figure II
Ventilation des saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 2000-2007



^a Chiffres provisoires, susceptibles d'être sensiblement modifiés.

33. Sur la période 2001-2007, l'Amérique du Nord a toujours, sauf en 2004, réalisé plus de la moitié des saisies mondiales annuelles d'herbe de cannabis; elle en a réalisé 56 % sur la période 2000-2007. Dans cette sous-région, les saisies ont augmenté de 19 %, passant de 3 045 tonnes en 2006 à 3 624 tonnes en 2007. Depuis 2001, les saisies nationales annuelles les plus importantes qui aient eu lieu dans le monde ont été signalées par le Mexique, suivi par les États-Unis. Depuis 2005, les saisies d'herbe de cannabis effectuées dans chacun de ces deux pays étaient trois fois supérieures à celles déclarées par les autres pays.

34. Au Mexique, les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté de 15 %, passant de 1 893 tonnes en 2006 à 2 177 tonnes en 2007 et rejoignant ainsi les niveaux élevés des années 2003 et 2004. Cette hausse s'explique par une augmentation du volume moyen des saisies, qui s'est accru de 30 %, plutôt que de leur nombre, qui a chuté de 13 563 en 2006 à 11 977 en 2007. En 2007, le Mexique a par ailleurs signalé avoir saisi 148 000 plants de cannabis, dans le cadre de 50 000 interventions.

35. Aux États-Unis, la quantité d'herbe de cannabis saisie est restée stable dans l'ensemble en 2006 (1 139 tonnes) et a progressé de 27 % en 2007 (1 447 tonnes), suivant plus ou moins la même tendance que le volume des saisies réalisées au Mexique. Toutefois, contrairement à ce qui se passe au Mexique, cette progression était due à une augmentation du nombre de saisies (16 %) plutôt que de leur volume moyen (9 %). En 2006 et en 2007, chaque saisie effectuée au Mexique portait en moyenne sur une quantité plus de deux fois supérieure à celle d'une saisie effectuée aux États-Unis.

36. Les saisies d'herbe de cannabis en Afrique ont atteint le niveau record de 2 959 tonnes en 2004, tirant ainsi à la hausse le total mondial, mais elles ont retrouvé en 2005 et en 2006 un niveau comparable à leur niveau antérieur à 2003

(voir la figure II). Le chiffre pour 2006 (1 217 tonnes) n'en représente pas moins une augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente, et près d'un quart du total mondial de cette année-là. En 2007, les saisies signalées par les pays africains ont atteint 590 tonnes, mais certains pays qui avaient déclaré des saisies importantes en 2006 n'avaient pas communiqué de données pour 2007 au moment de l'établissement du présent rapport.

37. En Afrique du Sud, le pays d'Afrique ayant signalé les saisies d'herbe de cannabis les plus importantes en 2005 et en 2006, les saisies ont chuté de 359 tonnes en 2006 à 67 tonnes en 2007. Au Nigéria, elles se sont montées à 210 tonnes en 2007, un niveau similaire à celui de 2006 (192 tonnes). Le Malawi et la République-Unie de Tanzanie occupaient respectivement les deuxième et troisième places en termes de saisies en Afrique en 2006, avec 272 tonnes et 225 tonnes respectivement. Au Maroc, pays traditionnellement davantage associé à la résine de cannabis, les saisies d'herbe ont plus que quadruplé, passant de 46 tonnes en 2006 à 209 tonnes en 2007. Le Kenya a lui aussi enregistré une augmentation considérable en 2007, indiquant des saisies de 44 tonnes (contre 10 tonnes en 2005, dernière année pour laquelle des données avaient été disponibles).

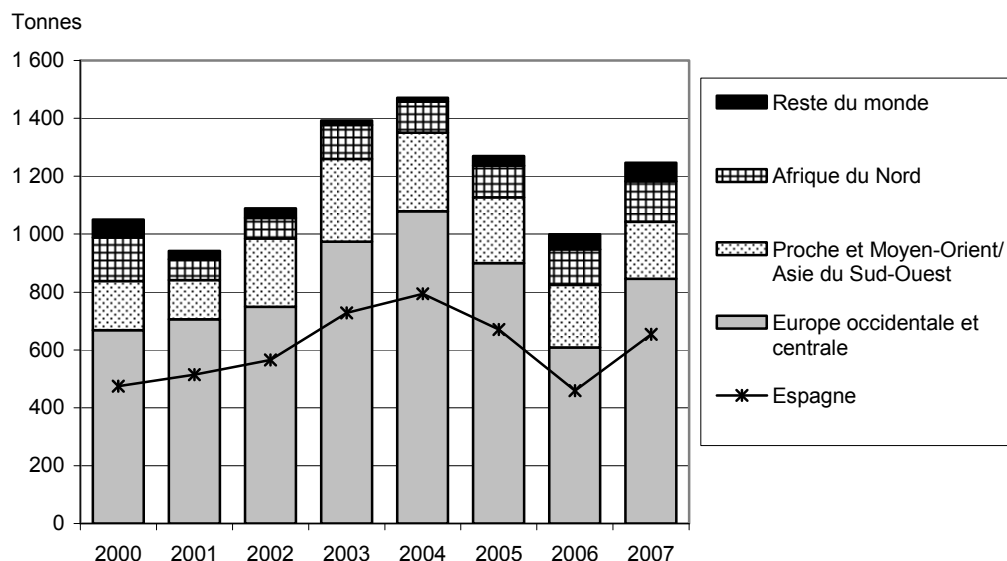
38. Les pays d'Amérique du Sud ont représenté 11 % des saisies mondiales d'herbe de cannabis en 2006. En quantités brutes, cela correspond à 556 tonnes, contre 447 tonnes en 2005. Cette tendance à la hausse semble s'être confirmée en 2007, le chiffre provisoire pour cette année-là étant de 815 tonnes au moment de l'établissement du présent rapport. Les saisies effectuées dans cette sous-région ont donc augmenté de près d'un quart en 2006 et de près de 50 % en 2007.

2. Résine de cannabis

39. Les saisies mondiales de résine de cannabis ont atteint le niveau record de 1 471 tonnes en 2004, avant de retomber à 999 tonnes en 2006. Au moment de l'établissement du présent rapport, le volume total des saisies connues pour 2007 (1 247 tonnes) avait déjà dépassé de 25 % celui de 2006, et ce bien que certains pays n'aient pas communiqué de données pour 2007. Les saisies de résine restaient concentrées dans les sous-régions Europe occidentale et centrale, Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest et Afrique du Nord (voir fig. III).

40. Depuis 1996, la sous-région Europe occidentale et centrale réalise chaque année plus de la moitié des saisies mondiales de résine de cannabis. En 2007, les saisies y ont atteint 846 tonnes, contre 608 tonnes en 2006. Entre 2000 et 2007, l'Espagne a notamment déclaré chaque année plus de 70 % des saisies effectuées en Europe occidentale et centrale, donnant ainsi le ton pour toute la sous-région (voir fig. III). En 2007, le pays a saisi 654 tonnes de résine, contre 459 tonnes en 2006. La Belgique a enregistré un niveau record de saisies en 2007 (59 tonnes) et le Portugal le niveau le plus haut depuis 1993 (43 tonnes).

Figure III
Ventilation des saisies de résine de cannabis dans le monde, 2000-2007



41. Entre 1998 et 2007, les autorités espagnoles ont signalé chaque année, dans le questionnaire destiné aux rapports annuels, les saisies de résine les plus importantes au monde. Entre 2000 et 2007, elles ont également indiqué avoir effectué, en moyenne, plus de 1 000 saisies de drogues par an, dont 53 % portaient sur de la résine de cannabis (en 2007, ce chiffre était de 43 %). Le Maroc était le seul autre pays à être fréquemment cité comme pays d'origine de la résine, tandis que la France était la destination la plus souvent mentionnée. En 2007, d'autres pays de destination courants étaient les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal et l'Italie (dans cet ordre).

42. Dans la sous-région Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest, les saisies de résine de cannabis se sont montées à 196 tonnes en 2007, niveau similaire à celui de 2006 (217 tonnes). Le Pakistan a de nouveau signalé les saisies les plus importantes dans la sous-région (115 tonnes en 2006 et 110 tonnes en 2007). Selon des données provisoires, les saisies ont plus que doublé en Afghanistan en une année, passant de 37 tonnes en 2006 à 84 tonnes en 2007. En outre, plusieurs sources font état d'une saisie record de 236,8 tonnes de résine effectuée par les autorités afghanes en 2008.

43. En Afrique du Nord, les chiffres provisoires font état de 140 tonnes de résine saisies en 2007, ce qui représente une augmentation par rapport aux 122 tonnes saisies dans la sous-région en 2006. Cette hausse s'explique principalement par les 118 tonnes saisies au Maroc en 2007, contre 88 tonnes en 2006.

44. Les saisies de résine ont connu un pic exceptionnel en Ouzbékistan en 2007, atteignant 53 tonnes, contre une moyenne de 57 kg sur la période 2000-2006 et un total particulièrement modeste de 5,8 kg en 2006.

B. Opiacés

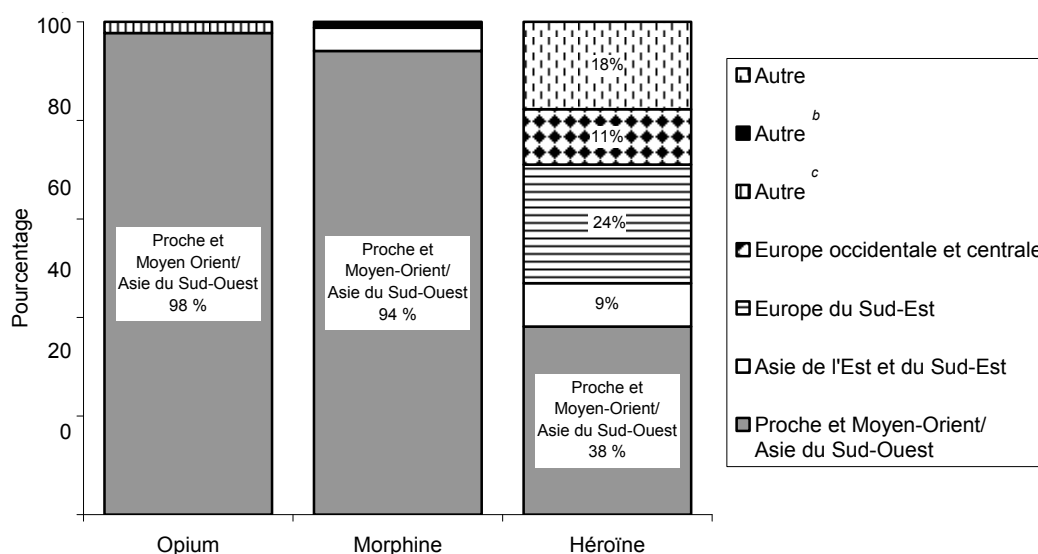
45. Le trafic d'opiacés se poursuit le long de trois itinéraires majeurs reliant trois gros centres de production à trois marchés distincts. L'un de ces itinéraires relie l'Afghanistan, premier producteur mondial d'opium, aux pays voisins d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Ouest et d'Asie centrale, au Moyen-Orient, à l'Afrique et à l'Europe. Le deuxième relie le Myanmar et la République démocratique populaire lao aux pays voisins d'Asie du Sud-Est, notamment la Chine, et aux pays d'Océanie. Le troisième relie l'Amérique latine à l'Amérique du Nord.

46. La plupart des saisies mondiales d'opium et de morphine se produisent dans les pays voisins de l'Afghanistan, alors que les saisies d'héroïne sont moins concentrées sur le plan géographique (voir fig. IV). Selon les estimations de l'UNODC, la majeure partie des opiacés quittent l'Afghanistan en passant par la République islamique d'Iran, le Pakistan et les pays d'Asie centrale, mais de nouveaux itinéraires de distribution se développent parallèlement: ainsi, l'Afghanistan approvisionne le marché chinois via le Pakistan et l'Asie centrale, ce qui compense partiellement le déclin du trafic d'héroïne entre le Myanmar et la Chine.

Figure IV

Ventilation des saisies d'opiacés dans le monde, 2007^a

(Pourcentage)



^a Certains pourcentages sont susceptibles d'être revus légèrement à la baisse lorsque les données d'autres régions seront disponibles.

^b Inclut l'Europe occidentale et centrale et l'Europe du Sud-Est.

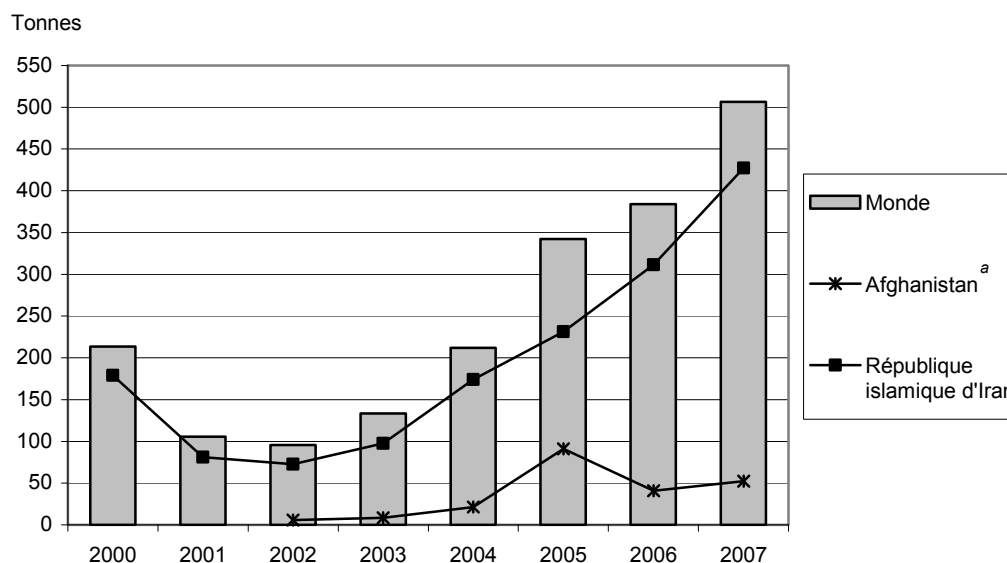
^c Inclut l'Europe occidentale et centrale, l'Europe du Sud-Est et l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

1. Opium

47. Les saisies mondiales d'opium ont régulièrement augmenté, passant de 96 tonnes en 2002 à 506 tonnes en 2007; elles ont ainsi été multipliées par cinq en cinq ans, ce qui représente une progression annuelle moyenne de 40 %. Les saisies effectuées en 2007 étaient concentrées en Afghanistan et en Iran (République islamique d')⁸. Depuis 2004, ces deux pays ont réalisé chaque année plus de 90 % des saisies mondiales (voir fig. V).

Figure V

Principales saisies d'opium dans le monde, 2000-2007



^a Les données relatives à l'Afghanistan pour 2007 proviennent du Bureau de l'UNODC pour l'Afghanistan. Les données demandées dans le questionnaire destiné aux rapports annuels n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement du présent rapport.

48. Entre 1996 et 2007, la République islamique d'Iran a réalisé plus des deux tiers des saisies mondiales annuelles d'opium. Les quantités d'opium saisies dans le pays ont augmenté pendant cinq années consécutives (passant de 73 tonnes en 2002 à 427 tonnes en 2007), à l'image de la tendance mondiale. En 2007, elles ont dépassé le total mondial pour 2006 (384 tonnes).

49. Les saisies d'opium effectuées en Afghanistan ont fortement progressé à partir de 2002, passant de 5,6 tonnes à 91 tonnes en 2005, soit un quart des saisies mondiales. En 2006, contrairement à la tendance observée en République islamique d'Iran, cette progression ne s'est pas poursuivie, et les saisies ont diminué de plus de moitié, tombant à 41 tonnes. En 2007, elles se sont rétablies à 52 tonnes⁸, niveau qui reste sensiblement inférieur au niveau record de 2005.

50. Le Pakistan a indiqué avoir saisi 15,4 tonnes d'opium en 2007. Même si cette quantité est modeste en comparaison avec celle des saisies signalées en Afghanistan

⁸ Les données sur les saisies effectuées en Afghanistan en 2007 sont provisoires et se fondent sur des informations communiquées par le Bureau de l'UNODC pour l'Afghanistan.

et en Iran (République islamique d'), les saisies effectuées au Pakistan ont sensiblement augmenté au cours des trois années précédentes. Les autres pays ayant déclaré des saisies d'opium de plus de 2 tonnes en 2007 étaient le Tadjikistan (2,5 tonnes, contre 1,4 tonne en 2006) et le Turkménistan (2,3 tonnes).

51. Les saisies d'opium effectuées en Asie de l'Est et du Sud-Est, qui atteignaient 10 % du total mondial en 2003 (13,4 tonnes), sont restées inférieures à 3 % du total mondial entre 2003 et 2007, malgré le fait que le Myanmar ait enregistré une forte hausse des saisies en 2006 (8,5 tonnes). En 2007, celles-ci sont retombées à 1,3 tonne. Le seul autre pays du monde à avoir signalé des saisies d'opium supérieures à 1 tonne en 2007 était la Chine (1,2 tonne, contre 1,7 tonne en 2006).

2. Morphine

52. Les saisies mondiales de morphine, qui atteignaient 46 tonnes en 2006, ont chuté de 41 %, à 27 tonnes, en 2007. Pour la cinquième année consécutive, les plus grosses quantités de morphine saisies ont été signalées par le Pakistan, suivi par la République islamique d'Iran. Ces deux pays représentent ensemble plus des trois quarts des saisies mondiales annuelles de morphine, ce qui tend à indiquer, considérant que la morphine n'est pas beaucoup consommée telle quelle, que des quantités importantes d'héroïne sont produites à l'extérieur de l'Afghanistan.

53. Le recul des saisies mondiales de morphine enregistré en 2007 s'explique principalement par la chute brutale des saisies signalées par le Pakistan, qui sont passées de 33 tonnes en 2006 à 11 tonnes en 2007, leur plus bas niveau depuis 2002. En République islamique d'Iran, les saisies de morphine ont atteint 9,7 tonnes, un niveau comparable à celui de 2006, où 10,6 tonnes avaient été saisies.

54. Selon des données provisoires, les saisies ont sensiblement augmenté en Afghanistan, passant de 938 kg en 2006 à 5 tonnes en 2007⁸. Ce chiffre représente près d'un cinquième des saisies mondiales de 2007 et c'est la première fois que les saisies de morphine réalisées dans ce pays dépassent les 2 tonnes. Des quantités importantes de morphine ont également été saisies au Myanmar: 1,4 tonne en 2006 et 1,1 tonne en 2007, soit plus de neuf fois le total annuel moyen pour toute l'Asie de l'Est et du Sud-Est pendant la période comprise entre 1999 et 2005.

3. Héroïne

55. Après être restées stables pendant deux ans, les quantités d'héroïne saisies dans le monde sont passées de 56,7 tonnes en 2006 à 63,2 tonnes en 2007 (soit une augmentation de 11 %), mais le chiffre final pour 2007 pourrait être encore plus élevé. D'importantes saisies ont été réalisées dans les sous-régions Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest, Europe du Sud-Est, Europe orientale et Amérique du Nord, alors qu'un net recul était enregistré en Asie de l'Est et du Sud-Est.

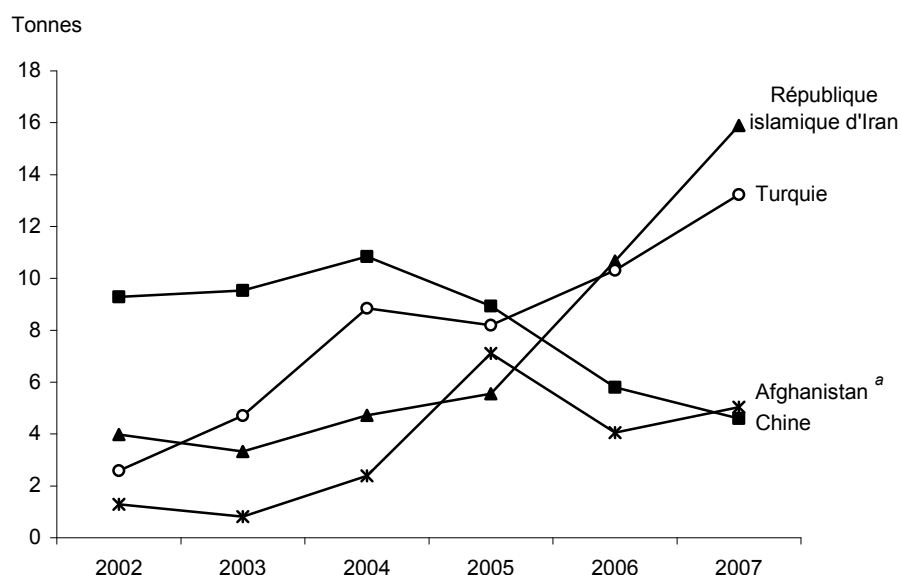
56. Bien que les saisies d'héroïne soient moins concentrées géographiquement que celles d'opium et de morphine, quatre pays, à savoir la République islamique d'Iran, la Turquie, l'Afghanistan et la Chine (dans cet ordre), ont réalisé en 2007, pour la troisième année consécutive, plus de la moitié des saisies mondiales d'héroïne (voir fig. VI).

57. Les saisies d'héroïne dans la sous-région Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest ont régulièrement progressé pendant la période 2004-2007, tant en valeur

relative (le pourcentage annuel d'augmentation est passé de 18 % à 38 %) qu'en valeur absolue (les quantités saisies sont passées de 10,9 tonnes à 24,1 tonnes). Cette augmentation s'explique principalement par la progression des saisies observée en Afghanistan et en Iran (République islamique d'). Les saisies d'héroïne au Pakistan, bien qu'importantes, ont enregistré une légère baisse sur la période 2004-2007.

Figure VI

Principales saisies d'héroïne dans le monde, 2002-2007



^a Les données relatives à l'Afghanistan pour 2007 proviennent du Bureau de l'UNODC pour l'Afghanistan. Les données demandées dans le questionnaire destiné aux rapports annuels n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement du présent rapport.

58. Les saisies d'héroïne en République islamique d'Iran ont augmenté pour la quatrième année consécutive en 2007, pour s'établir à 15,9 tonnes. Ce volume, le plus important qu'un pays ait saisi cette année-là, est quatre fois supérieur à celui saisi quatre ans auparavant et suit la hausse des saisies d'opium réalisées dans ce pays pendant la même période. Le degré de pureté de l'héroïne saisie en République islamique d'Iran est en outre de plus en plus élevé. D'après les chiffres provisoires pour l'Afghanistan, 5 tonnes d'héroïne auraient été saisies en 2007, soit une augmentation d'un quart par rapport à 2006 (4 tonnes). Au Pakistan, ces saisies ont été dans l'ensemble stables en 2007, à 2,9 tonnes.

59. En Europe du Sud-Est, les saisies d'héroïne ont augmenté d'un quart, passant de 12 tonnes en 2006 à 15 tonnes en 2007. Cette augmentation s'explique principalement par la saisie de 13,2 tonnes en Turquie: c'est la deuxième plus grosse saisie qu'un pays ait signalée en 2007. En revanche, en Asie de l'Est et du Sud-Est, les saisies d'héroïne ont reculé de 6,8 tonnes en 2006 à 5,6 tonnes en 2007, en raison avant tout de la baisse des saisies signalées par la Chine, qui ont chuté pour la troisième année consécutive (pour s'établir à 4,6 tonnes en 2007).

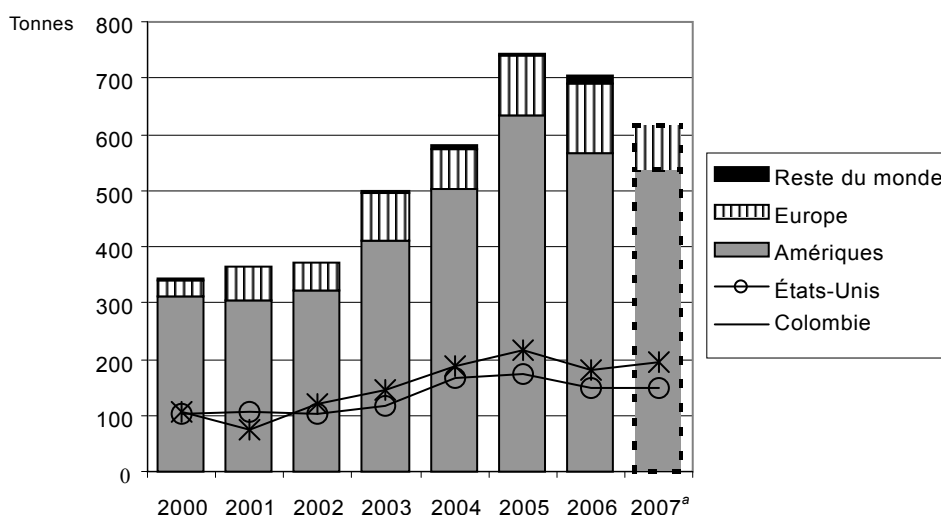
60. Les saisies d'héroïne en Europe occidentale et centrale sont tombées à 7,8 tonnes en 2005 et sont ensuite restées stables, pour atteindre 7,1 tonnes en 2007. Par contre, elles ont augmenté de 38 % en Europe orientale entre 2006 et 2007, année où elles ont atteint 3,4 tonnes. Elles ont également augmenté de 41 % en Amérique du Nord (pour s'établir à 2,8 tonnes en 2007) mais sont restées stables (à 3,7 tonnes) en Asie centrale et dans le sud du Caucase.

C. Cocaïne

61. Après avoir connu une forte augmentation pendant la période 2002-2005, les saisies de cocaïne dans le monde se sont stabilisées en 2006. Les saisies signalées en 2007 représentaient une quantité de 617 tonnes, soit une baisse de 12 % par rapport à 2006 (705 tonnes). Bien que les données pour 2007 ne soient pas encore disponibles pour tous les pays, le total des saisies, calculé uniquement à partir des chiffres concernant les pays sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2006 et pour 2007, semble indiquer une tendance stable (voir fig. VII).

Figure VII

Ventilation des saisies de cocaïne dans le monde, 2000-2007



^a Chiffres provisoires, susceptibles d'être sensiblement modifiés.

62. Les principaux itinéraires du trafic de cocaïne dans le monde partent toujours des pays andins, notamment de la Colombie, à destination des pays d'Amérique du Nord, en particulier des États-Unis. Depuis 1980 (première année pour laquelle des données soient disponibles), les saisies réalisées dans les Amériques représentent invariablement plus des quatre cinquièmes des saisies annuelles mondiales. Depuis 1998, les saisies de cocaïne effectuées en Colombie et aux États-Unis comptent, ensemble, pour plus de la moitié des saisies de cocaïne réalisées dans les Amériques (voir fig. VII).

63. Depuis 2002, la Colombie a systématiquement fait état des saisies annuelles de cocaïne les plus élevées au monde, représentant 30 % des saisies mondiales de cette

substance pour la période 2002-2007. Les saisies dans ce pays ont régulièrement progressé depuis 2001 (75 tonnes), pour atteindre un niveau record en 2005 (215 tonnes), puis elles ont reculé de 15 % en 2006 (pour s'établir à 181 tonnes). Elles ont de nouveau légèrement augmenté en 2007 (pour s'établir à 195 tonnes).

64. L'Amérique du Sud, qui a encore fabriqué la quasi-totalité de la cocaïne produite dans le monde, a également assuré 45 % des saisies mondiales de cette substance en 2006. Outre la Colombie, les pays ayant déclaré d'importantes saisies en 2007 étaient la République bolivarienne du Venezuela (32 tonnes), l'Équateur (25 tonnes), la Bolivie (18 tonnes), le Pérou (14 tonnes) et le Chili (11 tonnes). L'Organe international de contrôle des stupéfiants a également signalé qu'en 2006 99 % des saisies mondiales de permanganate de potassium (substance utilisée pour la fabrication illicite de cocaïne) avaient été effectuées dans des pays d'Amérique du Sud⁹.

65. Depuis 2002, les États-Unis, pays où se trouve le plus grand marché illicite de cocaïne, réalisent systématiquement les deuxièmes plus grosses saisies annuelles de cocaïne. Pendant la période 2002-2007, ces saisies ont suivi dans l'ensemble la même tendance que celles effectuées en Colombie (voir fig. VII), et elles ont représenté près d'un quart (24 %) des saisies mondiales.

66. Le Mexique était le principal pays de transit des envois de cocaïne à destination de l'Amérique du Nord. Les efforts déployés par les autorités mexicaines pour lutter contre le trafic de drogues semblent fructueux, car les saisies de cocaïne réalisées sur le territoire ont plus que doublé entre 2006 (21,3 tonnes) et 2007 (48,2 tonnes). En revanche, les saisies de cocaïne effectuées par les autorités des États-Unis le long de la frontière avec le Mexique ont reculé de 20 % au premier semestre 2007 par rapport au premier semestre 2006. Le Mexique a également déclaré qu'en 2006 et 2007, 90 % de la cocaïne saisie étaient destinés aux États-Unis.

67. En Europe, après avoir augmenté en 2005 et en 2006, année où elles avaient atteint 121 tonnes, les saisies de cocaïne ont chuté de 38 %, à 75 tonnes, en 2007. Même si les chiffres finals pour 2007 pourraient être revus légèrement à la hausse, une comparaison entre les chiffres de 2006 et ceux de 2007 concernant les pays d'Europe sur lesquels on dispose de données pour ces deux années à la fois indique une baisse de 39 %, ce qui confirme la tendance à la baisse (ces pays représentaient 97 % du total européen en 2006).

68. À l'exception des Pays-Bas, les six pays européens ayant déclaré les saisies de cocaïne les plus importantes en 2006 ont enregistré un net recul en 2007. La baisse la plus considérable, en valeur relative et absolue, a été enregistrée par le Portugal, qui a déclaré avoir saisi au total 34,5 tonnes en 2006 et 7,4 tonnes en 2007 (soit environ un cinquième des saisies de 2006). En 2007, l'Espagne a de nouveau réalisé les plus grosses saisies d'Europe (37,8 tonnes), malgré une baisse de 24 % par rapport à 2006 (49,7 tonnes). Les saisies de cocaïne aux Pays-Bas sont restées stables (10,6 tonnes en 2006 et 10,5 tonnes en 2007), tandis que d'importantes

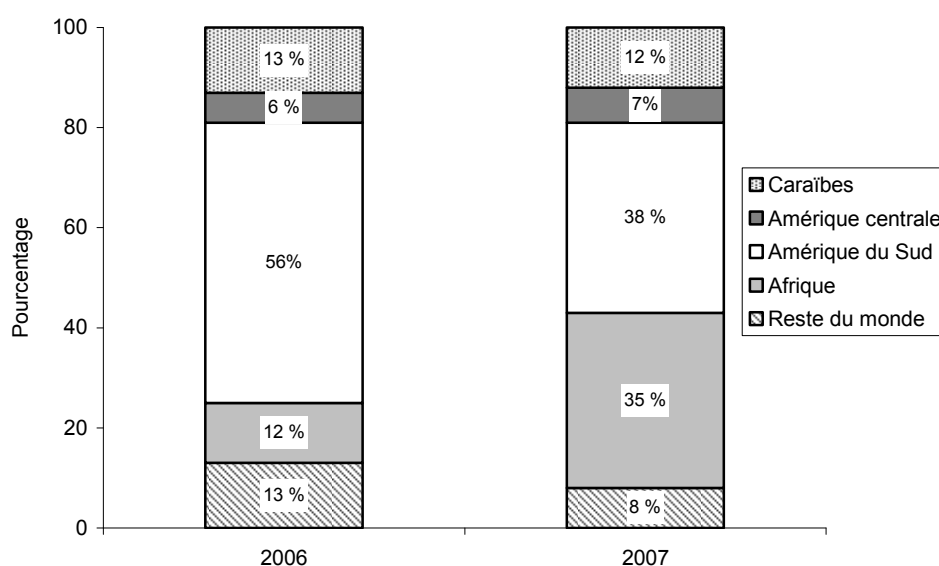
⁹ *Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes: Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2007 sur l'application de l'article 12 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.08.XI.4).

baisses ont été enregistrées pendant la période 2006-2007 par la Belgique (37 %), la France (35 %) et l'Italie (15 %).

69. Une analyse des envois de cocaïne saisis en Europe, réalisée à partir des informations rassemblées dans la base de données de l'UNODC sur les saisies de drogues, a permis de confirmer le rôle de plus en plus important joué par l'Afrique en tant que point de transit entre l'Amérique du Sud et l'Europe. En 2007, l'Amérique latine était encore citée comme la région de provenance de la cocaïne dans plus de la moitié des cas de saisie où l'origine de la substance était connue, mais certains pays africains (ou l'Afrique dans son ensemble) étaient le point d'origine dans 35 % des cas enregistrés en 2007, contre 12 % en 2006 (voir fig. VIII).

Figure VIII

Origine signalée des saisies de cocaïne en Europe, 2006 et 2007



70. Néanmoins, les pays d'Afrique ont déclaré n'avoir saisi que 1,7 tonne de cocaïne en 2007, soit 0,3 % du total mondial pour cette année. Bien que plusieurs d'entre eux n'aient pas répondu à la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2007 au moment de l'établissement du présent rapport, ceux qui avaient communiqué leurs réponses représentaient 99 % du total pour l'Afrique en 2006.

71. Les nouveaux itinéraires du trafic de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud et à destination de l'Europe via l'Afrique passent le plus souvent par différents pays d'Afrique de l'Ouest. Un rapport sur le trafic de drogues en Afrique de l'Ouest publié en 2008 par l'UNODC¹⁰ concluait que la plupart de la cocaïne provenant d'Amérique du Sud semblait arriver en Afrique via la Guinée-Bissau ou le Ghana. Une fois sur le continent, la cocaïne était introduite clandestinement dans d'autres

¹⁰ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Le trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'Ouest* (novembre 2008).

pays d'Afrique de l'Ouest avant d'être expédiée hors d'Afrique par bateau ou sur des vols commerciaux.

D. Stimulants de type amphétamine

72. Les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine¹¹ semblaient s'être stabilisées en 2006 mais les données pour 2007, bien qu'encore incomplètes, tendent à indiquer une reprise de la tendance à la hausse relevée ces dernières années. En 2006, les saisies mondiales de substances du groupe des amphétamines (amphétamine, méthamphétamine et amphétamines non spécifiées) ont atteint au total 42,5 tonnes¹² (contre 41,3 tonnes en 2005), tandis que les saisies d'"ecstasy" se sont établies à 4,9 tonnes¹² (5,1 tonnes en 2005). En 2007, les saisies mondiales d'"ecstasy" ont augmenté pour atteindre 5,9 tonnes, en partie du fait de la hausse importante des saisies d'amphétamine en Europe occidentale et centrale. Bien que les données relatives à la sous-région Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest obtenues grâce au questionnaire destiné aux rapports annuels soient limitées, de nombreux éléments montrent que le trafic d'amphétamine dans cette sous-région continue à progresser¹³.

73. Les chiffres estimatifs de la production mondiale sont restés globalement inchangés entre 2000 et 2006, avec une estimation à mi-parcours de 494 tonnes pour l'année 2006. La production était concentrée en Amérique du Nord, en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Europe, en Océanie et en Afrique australe.

74. En 2007, le nombre de laboratoires clandestins fabriquant de la méthamphétamine (à petite ou grande échelle) qui ont été détectés aux États-Unis continue à diminuer. Le Canada a fourni des renseignements sur plusieurs laboratoires clandestins fabriquant de la méthamphétamine ou de l'"ecstasy" en grandes quantités et a mis en évidence le rôle important que jouaient les groupes criminels organisés ayant des liens avec le trafic illicite de ces deux types de drogues en Asie.

75. La Fédération de Russie a de nouveau signalé en 2007 une baisse du nombre de laboratoires illicites fabriquant de l'amphétamine, alors que le nombre de laboratoires de fabrication de méthamphétamine détectés est resté élevé en République tchèque. En Australie, on a enregistré une baisse générale du nombre de laboratoires utilisés pour la fabrication de stimulants de type amphétamine qui ont été détectés, mais une hausse du nombre de laboratoires de MDMA, substance qui provenait auparavant presque exclusivement d'Europe occidentale et centrale. La

¹¹ Les stimulants de type amphétamine, tels que définis par l'ONUDC comprennent a) les amphétamines (amphétamine, méthamphétamine); b) l'"ecstasy" (méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) et produits apparentés, dont méthylènedioxyamphétamine (MDA) (les "substances du groupe ecstasy"); et c) un certain nombre d'autres stimulants de synthèse comme la méthcathinone, la phentermine et la fénétylline.

¹² Aux fins de l'établissement de statistiques sur les saisies de stimulants de type amphétamine, on suppose qu'un comprimé contient 30 mg de principe actif, sauf dans le cas des comprimés d'"ecstasy", dont on suppose qu'ils contiennent 100 mg de principe actif.

¹³ C'est ce qui ressort des données de l'Organisation mondiale des douanes et des données communiquées par les autorités libanaises à la réunion sur le trafic de Captagon au Moyen-Orient, tenue à Beyrouth les 17 et 18 décembre 2008.

Chine et l'Indonésie ont toutes deux enregistré une hausse du nombre de laboratoires clandestins fabriquant des stimulants de type amphétamine.

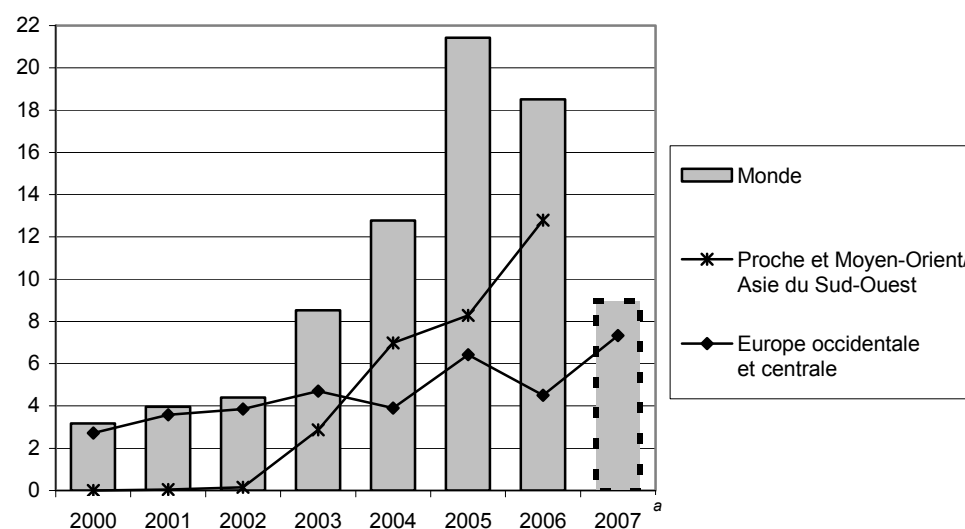
1. Amphétamine

76. Les saisies mondiales d'amphétamine ont fortement augmenté pendant la période 2002-2005, atteignant 21,4 tonnes en 2005. Elles ont ensuite chuté de 14 % en 2006, pour s'établir à 18,5 tonnes, principalement en raison de la baisse enregistrée en Europe occidentale et centrale. En 2007, la tendance s'est complètement inversée dans cette sous-région, où les saisies ont atteint un niveau record (voir fig. IX). Dans la sous-région Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest, les saisies ont continué à augmenter en 2006. Même si certains pays de cette sous-région n'avaient pas répondu au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2007 au moment de l'établissement du présent rapport, les données de l'Organisation mondiale des douanes semblent indiquer que la tendance à la hausse s'y est poursuivie en 2007 et que le total mondial pour cette année-là pourrait être comparable au niveau record enregistré en 2005, voir le dépasser.

Figure IX

Saisies d'amphétamine dans le monde, 2000-2007

(Tonne équivalent substance pure)



^a Le total pour 2007 est provisoire et susceptible d'être revu fortement à la hausse.

77. De 2004 à 2006, les saisies d'amphétamine dans la sous-région Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest ont dépassé celles effectuées en Europe occidentale et centrale, qui représentaient toujours plus de 85 % des saisies mondiales annuelles d'amphétamine avant 2003. Dans la sous-région Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest, les quantités d'amphétamine saisies revêtaient principalement la forme de comprimés contrefaits de Captagon; elles ont atteint un total de 12,8 tonnes en 2006. En 2007, selon les données présentées dans le *Rapport douanes et drogues 2007* de l'Organisation mondiale des douanes, les seules saisies effectuées en Arabie saoudite s'élevaient à 13,9 tonnes; la plupart du Captagon

provenait, comme auparavant, de la République arabe syrienne et arrivait par route via la Jordanie. Certains envois de Captagon saisis dans la sous-région contenaient plus d'un million de comprimés.

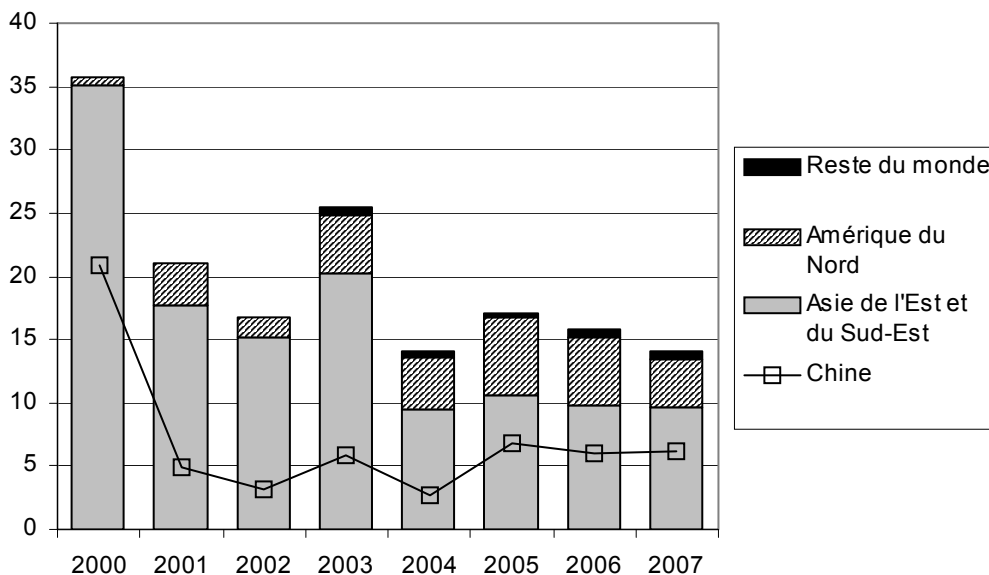
78. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'amphétamine sont passées de 4,5 tonnes en 2006 à 7,3 tonnes en 2007. Chaque saisie portait sur des quantités relativement faibles, en moyenne 178 grammes (d'après les données fournies par les États ayant précisé le nombre de saisies). La hausse la plus importante a été enregistrée par les Pays-Bas, qui ont déclaré avoir saisi 2,8 tonnes en 2007, soit le plus gros volume d'amphétamine qu'un pays européen ait jamais déclaré avoir saisi et quatre fois la quantité saisie dans ce pays en 2006 (634 kg). Ces saisies ont également augmenté en Allemagne, où elles sont passées de 712 kg en 2006 à 810 kg en 2007. Les saisies d'amphétamine réalisées au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (en Angleterre et au pays de Galles uniquement) étaient estimées à 1,4 tonne au moins en 2006.

2. Méthamphétamine

79. Les saisies mondiales de méthamphétamine en 2006 se sont établies à 15,7 tonnes, soit à peu près le même volume qu'en 2005, et le chiffre provisoire pour 2007 est de 14,1 tonnes. Si l'on compare les chiffres concernant les pays sur lesquels on dispose de données à la fois pour 2006 et pour 2007 (qui représentent 98 % du total mondial en 2006), on constate que le volume des saisies est resté stable en 2007 (voir fig. X). Les saisies de méthamphétamine étaient encore concentrées en Asie de l'Est et du Sud et en Amérique du Nord.

Figure X

Ventilation des saisies de méthamphétamine dans le monde, 2000-2007
(Tonne équivalent substance pure)



80. La plupart des saisies mondiales de méthamphétamine ont de nouveau été effectuées en Asie de l'Est et du Sud-Est (9,8 tonnes en 2006 et 9,7 tonnes en 2007). En 2007, pour la troisième année consécutive, la Chine a déclaré les saisies les plus

importantes au monde (6,1 tonnes). En Thaïlande, les saisies ont sensiblement reculé pendant la période 2000-2006, mais elles ont atteint 1,3 tonne en 2007. En Indonésie, l'important volume des saisies enregistré en 2006 (1,2 tonne) s'est maintenu en 2007 tandis qu'au Japon les saisies ont plus que doublé, passant de 146 kg en 2006 à 359 kg en 2007.

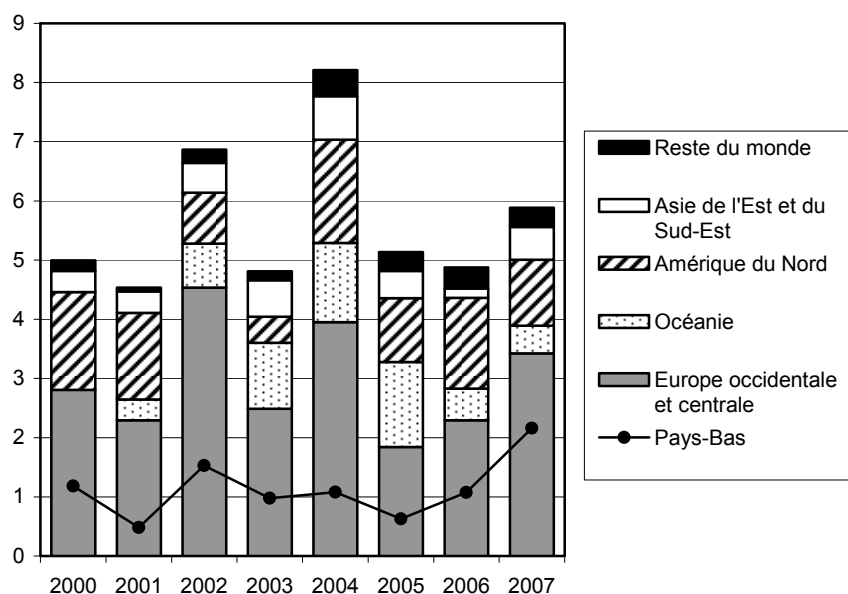
81. En Amérique du Nord, les saisies de méthamphétamine sont tombées de 5,4 tonnes en 2006 à 3,8 tonnes en 2007. Ce recul s'explique principalement par une baisse de 39 % relevée aux États-Unis, où 2,8 tonnes ont été saisies en 2007 (contre 4,5 tonnes en 2006). Toutefois, les saisies ont augmenté au Mexique, passant de 753 kg en 2006 à 920 kg en 2007, et ont presque triplé au Canada, passant de 59 kg en 2006 à 171 kg en 2007.

3. Substances de type "ecstasy"

82. Le total provisoire des saisies mondiales de substances de type "ecstasy" en 2007 s'élevait à 5,9 tonnes, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2006. Cette augmentation s'explique principalement par la tendance observée en Europe occidentale et centrale et, dans une moindre mesure, en Asie de l'Est et du Sud-Est, alors qu'une baisse a été enregistrée en Amérique du Nord et en Océanie (voir fig. XI).

Figure XI

Ventilation des saisies d'"ecstasy" dans le monde, 2000-2007
(Tonne équivalent substance pure)



83. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'"ecstasy" ont augmenté pour la deuxième année consécutive, pour atteindre 3,4 tonnes en 2007, soit plus de la moitié des saisies effectuées dans le monde cette année-là. Aux Pays-Bas, ces saisies ont doublé, passant de 1,1 tonne en 2006 à 2,2 tonnes en 2007, soit le volume le plus élevé jamais déclaré par un pays pour une année donnée. En 2006, les saisies

d'“ecstasy” au Royaume-Uni (Angleterre et pays de Galles uniquement) étaient évaluées à 658 kg.

84. D'importantes augmentations ont également été enregistrées en Asie de l'Est et du Sud-Est, où les saisies d'“ecstasy” ont atteint 556 kg en 2007, contre 157 kg (quantité exceptionnellement faible) en 2006. En 2007, les saisies se sont établies à 222 kg en Chine et ont atteint un niveau record en Indonésie (150 kg) et au Japon (129 kg).

85. Une tendance à la baisse a également été observée en Amérique du Nord. Au Canada, au Mexique et aux États-Unis, les saisies d'“ecstasy” ont chuté de 1,5 tonne en 2006 à 1,1 tonne en 2007. Le recul le plus important a été enregistré par le Canada: en 2007, les saisies d'“ecstasy” y sont tombées à moins d'un tiers du niveau enregistré en 2006. En 2007, les États-Unis ont de nouveau saisi les plus gros volumes qui l'aient été dans cette sous-région, avec un peu plus de 1 tonne.

86. En Océanie, pendant trois années consécutives (2004-2006), plus de 99 % des saisies d'“ecstasy” étaient effectuées en Australie, bien qu'une baisse ait été enregistrée en 2007 (470 kg, contre 536 kg en 2006). Néanmoins, le 8 août 2008, la Police fédérale australienne a fait état de saisies de plus de 4 tonnes¹⁴.

4. Précurseurs chimiques et préparations pharmaceutiques utilisés dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine¹⁵

87. Selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants, en 2006, 6 720 kg d'éphédrine et 739 kg de pseudoéphédrine ont été saisis par 30 gouvernements au total. Certains éléments donnent à penser que l'Afrique est devenue une région importante pour le détournement des précurseurs de stimulants de type amphétamine (en particulier d'éphédrine et de pseudoéphédrine). Il apparaît également que les détournements de préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine ou de la pseudoéphédrine, ainsi que les détournements de ces matières premières, sont de plus en plus fréquents en Asie occidentale.

88. Selon l'Organe, en 2006, les saisies de 3,4-méthylènedioxyphényl-2-propanone (3,4-MDP-2-P) ont reculé, seuls deux pays, à savoir le Canada (7 378 litres) et les Pays-Bas (105 litres), en ayant déclaré. Dans le même temps, les saisies de pipéronal, substance pouvant remplacer la 3,4-MDP-2-P dans la fabrication de MDMA, sont tombées à 1 kg, soit une quantité bien plus faible que celle saisie lors des cinq années précédentes. Les saisies de phényl-1 propanone-2 (P-2-P) ont également diminué dans toutes les régions, sauf en Europe.

89. En outre, l'Organe a indiqué que l'Australie, les États-Unis et la France avaient fait état de saisies de 62 litres de safrole (précurseur de la MDMA) en 2006, dont 50 litres rien qu'en Australie. Le safrole provenait d'Afrique du Sud, des États-Unis et de Thaïlande.

¹⁴ Ce chiffre pourrait correspondre au poids brut de la saisie, et non à la quantité de MDMA; il n'en resterait pas moins exceptionnellement élevé.

¹⁵ *Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes: Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2007...*

IV. Conclusions et recommandations

90. La culture illicite du pavot à opium et la production d'opium en Afghanistan restent des sujets de grave préoccupation. Étant donné que la production illicite mondiale d'opium a lieu principalement dans ce pays, il est essentiel de renforcer et de poursuivre les efforts déployés au niveau international pour aider le Gouvernement afghan à remédier à cette situation dans les prochaines années.

91. En Afghanistan, selon les estimations pour 2007, la superficie des cultures de cannabis représentait plus d'un tiers de la superficie des cultures de pavot à opium. Ce pays aurait compté pour près d'un tiers dans la production mondiale de résine de cannabis en 2006 et la culture de la plante de cannabis y deviendrait aussi lucrative que celle du pavot. L'ampleur du commerce de l'opium en Afghanistan ne doit pas détourner l'attention du problème de plus en plus préoccupant que pose le cannabis dans ce pays.

92. Le volume du trafic de cocaïne transitant par le continent africain, en particulier vers l'Europe occidentale, s'est accru. En Afrique, de nombreux services de détection et de répression manquent du matériel technique, du personnel formé et de l'accès aux services de police scientifique qui sont nécessaires pour lutter efficacement contre ce problème. La communauté internationale doit aider les services de détection et de répression africains à améliorer leurs compétences pour lutter contre ce grave problème qui prend de plus en plus d'importance et promouvoir une coopération plus étroite avec leurs partenaires d'autres pays.

93. Le trafic de stimulants de type amphétamine reste un sujet de grave préoccupation, en particulier dans les sous-régions Europe occidentale et centrale et Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest. Dans cette dernière sous-région particulièrement, les gouvernements devraient lutter contre le trafic de Captagon de manière coordonnée, avec l'aide d'organisations internationales comme l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), l'Organe international de contrôle des stupéfiants et l'Organisation mondiale des douanes.

94. L'analyse statistique peut aider à concevoir une stratégie globale efficace contre le trafic de drogues, à condition toutefois que les États Membres communiquent des données de qualité. On constate souvent d'importantes lacunes dans les données relatives aux saisies, précisément pour les sous-régions qui sont les plus concernées par les nouvelles tendances, comme le Proche et le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Ouest. Il est recommandé aux États Membres de communiquer des réponses complètes au questionnaire destiné aux rapports annuels de manière régulière et dans les délais.